

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BERGERAC**

Délibération n°D20250024

Rapporteur : Marie-Claude ANDRIEUX

Service : Ressources Humaines  
 Secrétaire de séance : Christian BORDENAVE

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le TROIS AVRIL, à 16 heures 30**, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 21, 22, 21, 20, 19 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 27/03/2025.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX (1), Christophe DAVID-BORDIER (2), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Marc LETURGIE (3), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Joëlle ISUS, Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN (4), Catherine TAVEAU.

<b>ABSENTS EXCUSÉS</b> :	Laurence ROUAN	a donné délégation à	Jonathan PRIOLEAUD
	Charles MARBOT	a donné délégation à	Joël KERDRAON
	Christophe DAVID-BORDIER	a donné délégation à	Christian BORDENAVE
	Joaquina WEINBERG	a donné délégation à	Josie BAYLE
	Marc LETURGIE	a donné délégation à	Marie-Claude ANDRIEUX,
	Jean-Pierre CAZES	a donné délégation à	Eric PROLA
	Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
	Jean-Claude REY	a donné délégation à	Alain BANQUET
	Hélène LEHMANN	a donné délégation à	Marion SOK CHAMBERON
	Jacqueline SIMONNET	a donné délégation à	Fatiha BANCAL
	Christine FRANÇOIS	a donné délégation à	Fabien RUET
	Julie TEJERIZO	a donné délégation à	Catherine TAVEAU

**ABSENTS** : Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

- (1) Arrivée à la présentation n° 1 « Délégation maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de la place de la République et ses abords ».  
 (2) Départ à la présentation n° 11 « Trésorerie – Avance au budget CCAS ».  
 (3) Départ à la présentation n° 9 « Attribution des subventions aux associations – Année 2025 ».  
 (4) Départ à la présentation n° 6 « Approbation du compte financier unique – Exercice 2024 ».

**EMPLOIS SAISONNIERS - ANNÉE 2025**

VU le Code général de la fonction publique, et notamment l'article L. 332-23, 2° ;

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de recruter comme chaque année des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à des accroissements saisonniers d'activité afin d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux et plus particulièrement pour la surveillance du lac de Pombonne, la manutention liée notamment aux événements et pour la propreté de la Ville.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- DE CRÉER** neuf emplois saisonniers comme suit :

Nombre de postes	Intitulé du poste	Grade du poste/Rémunération
4	Surveillant de baignade	Éducateur des activités physique et sportives

3	Agent de manutention	Adjoint technique
2	Agent de propreté	Adjoint technique

- **D'AUTORISER** monsieur le maire à procéder aux recrutements correspondants.

Adopté par 31 Voix pour : Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN (pouvoir), Charles MARBOT (pouvoir), Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER (pouvoir), Joaquina WEINBERG (pouvoir), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZE (pouvoir), Marc LETURGIE (pouvoir), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY (pouvoir), Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN (pouvoir), Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANÇOIS (pouvoir), Julie TEJERIZO (pouvoir), Catherine TAVEAU.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 03/04/2025.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 8 AVR. 2025

et de l'affichage en date du - 8 AVR. 2025 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,



Christian BORDENAVE

Le Maire,



Jonathan PRIOLEAUD